

Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu  
Procès-verbal de la séance régulière du 7 décembre 2022

---

**Présences**

M. Sébastien Pomerleau, président	Mme Isabelle Dufour, enseignante
M. Jean Tittley, parent	Mme Marie Larose, enseignante
M. Julien Boulanger-Richardson, parent	Mme Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
M. Daniel Oliva, parent	M. Frédéric Mercier, rep. du personnel de soutien

**Autres présences**

Mme Mélissa Matte, directrice	Mme Mélina Bélanger, rédactrice du procès-verbal
-------------------------------	--

**Absences**

Mme Marie-Chantale Lord, vice-présidente	Mme Marie-Josée Nolin, rep. du service de garde
--	---

**Ordre du jour**

<b>1. OUVERTURE .....</b>	<b>2</b>
1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE .....	2
1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 DÉCEMBRE 2022 .....	2
1.3 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 19 OCTOBRE 2022 .....	2
1.4 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2022.....	2
<b>2. INTERVENTIONS DU PUBLIC .....</b>	<b>2</b>
<b>3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION .....</b>	<b>2</b>
3.1 BUDGET DU SERVICE DE GARDE 2022-2023 .....	2
3.2 OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE PENDANT LA SEMAINE DE RELÂCHE .....	3
3.3 CONSULTATION DES ÉLÈVES.....	3
<b>4. CONSULTATION DE LA DIRECTION .....</b>	<b>4</b>
4.1 BESOINS DE L'ÉTABLISSEMENT EN BIENS ET SERVICES .....	4
4.2 DIAGNOSTICS DE LA COUR D'ÉCOLE .....	5
<b>5. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION .....</b>	<b>6</b>
5.1 PRÉVISION DE CLIENTÈLE À L'ÉCOLE .....	6
<b>6. RAPPORTS.....</b>	<b>7</b>
6.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE .....	7
6.2 RAPPORT DE LA DIRECTION ET DES MEMBRES DU PERSONNEL .....	7
6.3 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS.....	8
6.4 RAPPORT DE L'OPP ET DE LA FONDATION .....	8
<b>7. AUTRES SUJETS .....</b>	<b>8</b>
7.1 SUIVI DU PROJET D'AMÉLIORATIONS DE LA COUR D'ÉCOLE .....	8
7.2 FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.....	8
7.3 QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES DU CÉ.....	9
<b>8. FERMETURE .....</b>	<b>9</b>
8.1 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE .....	9
8.2 LEVÉE DE LA SÉANCE .....	9

## 1. OUVERTURE

### 1.1 Ouverture de la séance

Le président, M. Sébastien Pomerleau, ouvre la séance à 19h05.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 7 décembre 2022

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour. Le point 3.3 *Offre de services pour les activités parascolaires – Hiver 2023* qui était dans la proposition initiale d'ordre du jour sera traité lors de la prochaine séance.

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

C.E. 2022-2023-20	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec les modifications présentées.
-------------------	--

### 1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 19 octobre 2022

M. Pomerleau fait un bref retour sur le procès-verbal du 19 octobre dernier.

C.E. 2022-2023-21	Sur proposition de M. Oliva, appuyée par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 19 octobre 2022, tel que présenté.
-------------------	--

### 1.4 Adoption et suivi du procès-verbal du 2 novembre 2022

M. Pomerleau fait un bref retour sur le procès-verbal du 2 novembre dernier.

C.E. 2022-2023-22	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 2 novembre 2022, tel que présenté.
-------------------	--

## 2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public présent à la rencontre.

## 3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION

### 3.1 Budget du service de garde 2022-2023

Mme Matte présente et explique le budget du service de garde. La majorité des dépenses sont des dépenses salariales.

M. Pomerleau remarque une hausse par rapport à l'an dernier et demande s'il y a plus d'élèves cette année au service de garde comparativement à l'an dernier. Il y a effectivement plus d'élèves et plus des trois quarts des élèves de l'école fréquentent le service de garde.

M. Boulanger-Richardson émet l'hypothèse que la hausse des élèves au service de garde s'explique par un changement des habitudes des parents par rapport à l'année scolaire 2021-2022, notamment en raison de la fin du télétravail à temps plein pour plusieurs.

Mme Larose questionne à propos du montant alloué à la quote-part. Mme Matte croit qu'il s'agit d'un montant alloué par élève.

M. Pomerleau demande à quel moment le budget réel 2021-2022 sera disponible. Mme Matte précise que ce sera probablement en février 2023.

C.E. 2022-2023-23	Sur proposition de Mme Larose, appuyée par M. Tittley, il est résolu unanimement d'adopter le budget du service garde 2022-2023.
-------------------	--

### 3.2 Ouverture du service de garde pendant la semaine de relâche

M. Pomerleau explique que la décision d'ouvrir ou non le service garde pendant la semaine de relâche sera prise en fonction du nombre d'élèves intéressés et il rappelle que le tarif est différent de celui d'une journée pédagogique. Un sondage sera soumis aux parents afin de savoir si le besoin est présent cette année. La décision sera prise en février.

M. Tittley questionne à savoir si les élèves peuvent se retrouver dans une autre école comme cela s'est déjà fait par le passé. Mme Matte répond qu'il s'agit d'une possibilité, mais que ce n'est jamais l'option qui est privilégiée.

C.E. 2022-2023-24	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement de consulter les parents sur leurs intentions d'utiliser le service de garde pendant la semaine de relâche.
-------------------	---

### 3.3 Consultation des élèves

Mme Matte présente le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Elle indique que tous les élèves rempliront un questionnaire à ce sujet en février dans le cadre de l'enquête nationale SÉVEC (Sécurité Et Violence dans les Écoles Québécoises).

Mme Matte mentionne au comité qu'elle souhaite également inscrire l'école St-Mathieu au projet *Mobilisation à la socialisation*, mené par des chercheurs universitaires et qui vise à enseigner explicitement aux jeunes les bons comportements à adopter. Ce projet rejoint une des missions de l'école qui est traditionnellement moins enseignée : la socialisation.

Mme Larose demande si les méthodes sont déjà reconnues ou si le projet est conçu pour les tester. Mme Matte répond que le programme d'intervention n'est pas encore validé, mais qu'il est élaboré à partir de données probantes.

M. Tittley demande si ce projet a un lien avec le programme de soutien au comportement positif. Mme Matte répond que non, mais qu'il va dans le même sens.

Bien que le conseil d'établissement soit favorable au projet *Mobilisation à la socialisation*, il ne nécessite pas la consultation des élèves. Ainsi, il ne fait pas partie de la résolution.

C.E. 2022-2023-25	Sur proposition de Mme Dufour, appuyée par M. Oliva, il est résolu unanimement de consulter les élèves dans le cadre de l'enquête nationale SÉVEC.
-------------------	--

#### 4. CONSULTATION DE LA DIRECTION

##### 4.1 Besoins de l'établissement en biens et services

Mme Matte indique les biens et services que l'école souhaite soumettre au centre de services scolaire : une toilette dans une des classes de maternelle 4 ans et plus de lumières dans la cour et dans les stationnements.

M. Pomerleau demande des précisions sur le type de biens ou de services pouvant être demandés. Mme Matte donne quelques exemples des services pouvant faire l'objet d'une demande.

Mme Lefebvre suggère de demander de laver les fenêtres à l'étage.

M. Boulanger-Richardson demande s'il y a des vestiaires pour l'éducation physique. Mme Matte répond que deux nouveaux petits locaux seront fonctionnels après l'ajout de bancs.

Les membres du CÉ signalent la présence de branches limitant la circulation dans la passerelle le long du stationnement. Mme Matte croit que le personnel de la maintenance pourrait couper les arbustes.

M. Pomerleau mentionne que la neige du stationnement de l'église est soufflée dans la cour d'école et demande si l'école est au courant. Un suivi sera fait sur la question.

Les membres du CE soutiennent les demandes de Mme Matte incluant les ajustements proposés.

## 4.2 Diagnostics de la cour d'école

M. Pomerleau souhaite entendre les membres du CÉ à propos de ce qui pourrait être amélioré dans la cour d'école. Il croit d'abord qu'il faut absolument conserver la butte. Les membres soulignent la problématique de l'eau qui s'accumule au bas de la butte dans la cour des petits. On discute également de la possibilité d'agrandir la petite cour pour les maternelles.

Mme Matte présente le document de présentation du projet, prévu au point 7.1 *Suivi du projet d'améliorations de la cour d'école*, afin de répondre à certains questionnements ou demandes des membres du CÉ. Elle précise que la rénovation de la cour d'école est un gros projet et qu'elle sera donc faite en plusieurs phases.

Elle rappelle les résultats du sondage qui a été envoyé l'an passé aux élèves et aux enseignants pour cerner leurs besoins et leurs désirs. Dans la catégorie « Petits aménagements » du sondage, les souhaits les plus populaires sont : un coin détente/lecture, des paniers de baskets, des bancs, un coin jardin, une barre de gymnastique et un sac-poire. Étant donné leurs faibles coûts, il sera possible d'inclure toutes ces demandes à la nouvelle cour d'école.

Dans la catégorie « Grands aménagements », les choix les plus populaires sont : une tyrolienne (doit être sécuritaire, surveillance à réfléchir), une cabane/tente/tipi (non fermée), un mur d'escalade, des jeux d'eau (exclus vu qu'il y en a déjà à proximité), une piste d'hébertisme/parcours à obstacle/glissade, une fontaine d'eau (exclue étant donné qu'il y en a une à proximité), du gazon, des bûches surélevées (à réfléchir, car l'hiver les bûches sont cachées par la neige), une rampe de skate (éliminée vu l'équipement nécessaire et les risques importants), une classe extérieure et un terrain de volleyball (déjà présent près de l'école). Dans les ajouts suggérés, notons également du rangement (devra être collé sur l'école pour éviter le vandalisme), des poubelles, un espace d'ombre, un débarcadère au niveau de la cour des grands (autobus), des filets de ballons et un agrandissement de la cour des maternelles. Mme Matte soulève par ailleurs l'enjeu de la sécurité du personnel et indique que le type d'accident le plus souvent consigné dans la cour d'école est les coups par un ballon. L'école devra maintenant déterminer quels éléments seront à prioriser et séparer le projet en phases distinctes.

Cette année, une mesure du gouvernement provincial double le montant offert en subventions pour les rénovations des cours d'école. Mme Matte a donc pris l'initiative de soumettre l'école à ce programme. Pour ce faire, une phase 1 du projet a été élaborée, avec un budget de 100 000\$. Le montage financier préliminaire prévoit une contribution du centre de services scolaires de 10 000\$, un montant à confirmer de la Fondation de l'école et du Grand Défi Pierre Lavoie, une part à déterminer du budget-école et des démarches auprès de la Ville de Québec pour solliciter une participation. Ce sera la firme Stantec qui fera le plan d'aménagement de la nouvelle cour d'école et chapeautera le projet par la suite. Le centre de services scolaire a fait affaire avec eux pour plusieurs autres projets de cour d'école dans le passé.

M. Tittley questionne à propos du potentiel débarcadère, et de l'espace qu'il retrancherait sur la cour d'école. Mme Matte précise qu'on peut le considérer pour le moment, quitte à l'abandonner plus tard si ça s'avère trop cher ou si ça prenait trop de place dans la cour. Des membres du CÉ soulèvent le fait que des parents se stationnent dans les cours privés sur la rue Bar-Le-Duc. On demande ensuite si c'est la responsabilité du déneigeur du centre de services scolaire de mettre du sel pour déglacer le corridor (passerelle) où les parents et les élèves circulent.

L'idée d'une classe extérieure avec des bancs intégrés à même la butte soulève beaucoup d'intérêt. L'exemple de la nouvelle classe extérieure du Collège des Compagnons, projet tout en bois réalisé par Eskair pour environ 14 000\$, est soulevé.

M. Pomerleau relève l'importance de mobiliser les parents au projet. Il propose qu'en septembre prochain à la rencontre de parents, le projet soit présenté. M. Boulanger-Richardson suggère également une visite de l'école. Étant donné que septembre est déjà bien rempli pour les parents, il serait peut-être préférable de présenter le projet d'améliorations de la cour d'école lors du pique-nique de juin.

M. Boulanger-Richardson suggère un déplacement de la passerelle, pour un accès plus direct vers les maternelles.

M. Pomerleau conclut ce point en parlant des margelles dans la cour des grands. Étant donné l'absence de poubelles dans la cour, celles-ci se retrouvent facilement encombrées de déchets.

## **5. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION**

### **5.1 Prévision de clientèle à l'école**

Le centre de services scolaire a publié ses prévisions de clientèle annuelles. Cette année, à St-Mathieu, 429 élèves sont répartis dans 23 groupes. La capacité d'accueil de St-Mathieu est établie à 25 groupes-classes. Les prévisions pour les prochaines années sont les suivantes :

2023-2024 : 451 élèves (22 groupes, dont deux maternelles 5 ans en moins et un groupe de 4<sup>e</sup> année de plus)

2024-2025 : 472 élèves répartis dans 23 groupes

2025-2026 : 486 élèves répartis dans 25 groupes

2026-2027 : 483 élèves répartis dans 24 groupes

Mme Matte précise que toutes les écoles du secteur « centre » sont actuellement en débordement. Il est donc probable que des élèves en surplus des autres écoles viennent à St-Mathieu dans les prochaines années. Mme Matte souligne également que dans ces prévisions, beaucoup d'enjeux ne sont pas pris en considération, par exemple les élèves avec des besoins particuliers qui comptent pour plus d'un élève dans le ratio d'une classe.

## **6. RAPPORTS**

### **6.1 Rapport de la présidence**

M. Pomerleau mentionne que sa lettre d'appui en lien avec le document de présentation de la cour d'école sera disponible sur TEAMS.

Une demande de financement a été soumise à la ville de Québec dans le cadre du programme de sensibilisation à la sécurité routière. Ce financement de 3000 \$ servirait à l'achat de panneaux avec une silhouette d'enfants et un panneau indiquant les zones de stationnement pour les membres du personnel. Ces panneaux ne pourront pas être mis dans la rue, mais pourront être mis sur les côtés de la rue.

Le ministère de l'Éducation a déposé un rapport sur l'enseignement à distance qui conclut que les centres de services ne disposaient pas de tout le matériel nécessaire à un enseignement à distance efficace, le gouvernement a tardé à donner des consignes et on ne connaît pas encore toute l'ampleur des retards d'apprentissage occasionnés par l'enseignement à distance.

Des questionnements ont été soulevés concernant le bulletin de la 1<sup>re</sup> étape, puisque plusieurs matières n'étaient pas évaluées. Il est suggéré de l'expliquer aux parents. Par exemple, il pourrait être mentionné que les spécialistes n'évaluent pas les élèves au 1<sup>er</sup> bulletin de novembre. Pour l'anglais intensif, il pourrait être précisé que l'oral est évalué, mais pas l'écrit. Comme les modalités relatives au bulletin sont des recommandations du centre de services scolaire, les membres se questionnent à savoir si c'est adéquat de faire le minimum recommandé. Mme Matte précise que ce n'est pas une question de faire le minimum, mais plutôt de présenter un portrait réel de l'enfant. Par exemple, en 1<sup>re</sup> année, la lecture n'est pas évaluée au premier bulletin de novembre, non pas parce que la lecture n'est pas importante, au contraire, mais plutôt puisque l'élève est encore en apprentissage. M. Pomerleau précise que ce n'est pas nécessairement la note qui importe, mais plutôt d'être informé quant à l'évolution de son enfant, de connaître sa progression. M. Oliva ajoute que, n'ayant pas étudié ici, c'est difficile pour lui de suivre l'évolution de son enfant et de savoir quelles sont les attentes pour son enfant.

### **6.2 Rapport de la direction et des membres du personnel**

Mme Matte souligne simplement que les travaux dans l'école ne sont toujours pas terminés. Il faut être vigilant parce qu'il y a parfois des outils encombrants et des matériaux qui traînent dans l'école.

Mme Dufour mentionne que les subventions de la Fondation ont été reçues par les enseignants dont les demandes ont été acceptées. Elle se dit satisfaite de la rapidité de la Fondation en ce sens.

Mme Matte fait un retour sur la soirée bulletin. Ce fut un succès avec la présence de la friperie et des viennoiseries et du café offerts lors de cette soirée.

### 6.3 Rapport du représentant au comité de parents

Plusieurs consultations ont eu lieu au comité de parents du centre de services scolaires. Concernant la séparation de l'école Saint-Louis de France – Saint-Yves en deux écoles distinctes, le comité est favorable à ce projet.

En ce qui concerne le cadre de référence pour l'inscription au préscolaire, au primaire et au secondaire, les membres du comité de parents ont compris qu'être admis et être inscrit sont deux choses différentes. Le comité souhaiterait que pour les programmes dont le nombre d'inscriptions est connu à l'avance, par exemple au Programme d'éducation internationale (PEI), on confirme plus tôt les élèves qui y sont admis. Il semblait y avoir une ouverture en ce sens. Aussi, par rapport à la maternelle 4 ans, des échanges ont eu lieu. Actuellement, les admissions se font plus tôt que les maternelles 5 ans. Or, si jamais on a un enjeu de places, on devra favoriser les maternelles 5 ans avant les maternelles 4 ans. Les aires de desserte pourront éventuellement être revues pour faciliter l'accès à la maternelle 4 ans.

Enfin, les membres ont discuté de l'élaboration d'un code vestimentaire non genré.

Dates importantes à retenir :

24 janvier : formation sur le fonctionnement d'un CÉ (mode hybride)

8 février : Qu'est-ce que le projet éducatif? (pour tous les membres du CÉ)

18 février : journée de la mobilisation, à Lévis; ateliers (infos à venir)

13-14 avril : pièce de théâtre sur l'intimidation (durée d'environ 1 heure, en soirée)

### 6.4 Rapport de l'OPP et de la fondation

Prochaine rencontre de l'OPP : 12 décembre 2022.

Le 4 février prochain, il y aura une activité familiale à l'école : concours, chocolats chauds, etc.

Fondation de l'école : pour la campagne de financement qui se termine, 183 pots de *Recettes en pot* ont été vendus; la livraison débute la semaine prochaine.

## 7. AUTRES SUJETS

### 7.1 Suivi du projet d'améliorations de la cour d'école

Ce point a été traité au point 4.2 *Diagnostics de la cour d'école*.

### 7.2 Formation des membres du conseil d'établissement

M. Pomerleau s'enquiert de la réalisation de la formation obligatoire par les membres du conseil. Les membres consultent bien le contenu de la formation, notamment les fiches-résumé et les capsules informatives. M. Pomerleau questionne les membres à savoir s'ils ont des questions ou préoccupations.

### 7.3 Questions et demandes des membres du CÉ

M. Pomerleau vérifie avec les membres que le dépôt des documents sur la plateforme TEAMS leur convient.

M. Tittley demande si le suivi a été fait concernant la mise à jour du site internet de l'école puisque certaines informations ne sont pas encore mises à jour. Mme Matte répond qu'un courriel précisant les modifications à effectuer a été envoyé à la personne responsable. Les mises à jour devraient donc se faire prochainement.

M. Boulanger-Richardson demande qui sont les administrateurs de la page Facebook de la communauté de l'école. Ce sont des parents d'élèves de l'école. Ils agissent à titre de modérateurs et doivent gérer régulièrement des pourriels pour de la publicité non sollicitée.

## 8. FERMETURE

### 8.1 Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre est prévue le mercredi 1<sup>er</sup> février 2023.

### 8.2 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h31.

---

Sébastien Pomerleau  
Président du conseil d'établissement

---

Mélissa Matte  
Directrice